

GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 26 juin 2023

Chine continentale

Conjoncture (ici)

PMI : en juin, l'indice PMI manufacturier officiel reste en zone de contraction, tandis que l'indice PMI non-manufacturier recule mais se maintient en zone d'expansion

Activité : chiffres contrastés durant la Fête des bateaux dragons

Banque et Finance (ici)

Marché obligataire : émissions records de panda bonds depuis le début de l'année

Echanges et politique commerciale (ici)

Commerce bilatéral : Hausse des exportations françaises et baisse du déficit bilatéral sur les quatre premiers mois de 2023

Sanctions : promulgation de la première loi chinoise sur les relations extérieures

Relations Chine-US : les autorités américaines imposent des droits antisubventions à l'encontre des importations chinoises d'acier pour emballage

ALE : le 3^e cycle des négociations pour la mise à jour de l'accord de libre-échange Chine-ASEAN a eu lieu à Kunming **Détroit de Taïwan :** publication d'un rapport sur les sanctions économiques en cas d'escalade des tensions dans le détroit de Taïwan

Climat des affaires (ici)

Climat des affaires : la Chambre de commerce européenne publie son rapport sur le climat des affaires pour l'année 2023

Industrie et numérique (ici)

Automobile : le constructeur GAC a mis au point le premier moteur automobile au monde fonctionnant à l'ammoniac

Intelligence artificielle : Ernie Bot (Baidu) s'affirme comme l'une des alternatives chinoises à ChatGPT les plus abouties, malgré certaines limites

Semi-conducteurs: le soutien à la filière chinoise chiffré à 290,8 Mds USD sur la période 2021-2022

Développement durable, énergie et transports (ici)

Biodiversité marine : la Chine approuve formellement l'accord sur les subventions à la pêche de l'OMC **Environnement :** controverses sur la récente initiative chinoise de réallocation de terres boisées en terres agricoles **Biodiversité :** la Chine annonce rejoindre la Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples (HAC N&P)

Environnement : signature d'un arrangement administration entre la France et la Chine sur la protection de l'environnement

Transports : rebond des voyages pendant les congés du Festival des bateaux-dragons

Actualités régionales (ici)

Shanghai : publication d'un plan pour un développement écologique vert **Jiangsu :** une province impliquée dans l'industrie des nouvelles énergies

Jiangsu: Rudong, ville de l'énergie verte et du GNL

Jiangsu : exposition professionnelle sur le métavers à Kunshan **Anhui :** conférence sur la promotion des véhicules à énergie nouvelle

Hong Kong et Macao (ici)

Hong Kong

IPO: Simplification des processus d'introductions en bourse

Attractivité : Mise en place d'un régime de redomiciliation d'entreprises

PIB: la reprise hongkongaise dépendra principalement de facteurs économiques externes, selon Paul CHAN

Macao

Macroéconomie: les réserves fiscales de Macao en hausse de 162,1 Ms USD en avril **Tourisme :** le tarif moyen des chambres d'hôtel à Macao a augmenté de 70% en q.a en mai

Taiwan (ici)

Etat de l'économie taïwanaise : baisse de la production industrielle et amélioration du climat des affaires

Marché du travail : réduction du taux de chômage à un niveau record depuis 20 ans

Marché de l'immobilier : des réformes pour endiquer la spéculation

Chine continentale

Conjoncture

PMI : en juin, l'indice PMI manufacturier officiel reste en zone de contraction, tandis que l'indice PMI nonmanufacturier recule mais se maintient en zone d'expansion

Les indices PMI officiels continuent de traduire une performance moyenne de l'économie chinoise. L'indice manufacturier demeure en contraction pour le 3^{ème} mois consécutif, alors que l'indice non manufacturier recule à nouveau mais se maintient en zone d'expansion.

L'indice PMI manufacturier officiel augmente légèrement à 49 en mai (contre 48,8 en mai), son troisième mois en zone de contraction. Dans le détail, les sous-indices de la production et des nouvelles commandes progressent légèrement (à respectivement 50,3 et 48,6), repassant en zone d'expansion pour le sous-indice de la production. Le sous-indice de l'emploi enregistre une baisse (à 48,2), de même que celui des nouvelles commandes à l'exportation (46,4). A noter également la divergence de tendances selon la taille des entreprises, avec l'indice des grandes entreprises qui progresse et est en zone d'expansion (à 50,3 %), tandis que celui des petites entreprises recule toujours et tombe à 46,4. Le sous-indice des entreprises de taille moyenne est à 48,9. Le NBS ne publie cependant pas le détail de la composition de l'échantillon en termes de taille d'entreprises.

L'indice PMI non manufacturier <u>officiel</u> reste en zone d'expansion en juin, mais diminue à 53,2 (après 54,5 en mai). L'indice du secteur des services enregistre une baisse légère, à 52,8 (contre 53,8 en juin), celui du secteur de la construction a baissé à 55,7 (contre 58,2 le mois précédent). S'agissant des sous-indices, celui de l'emploi enregistre une baisse de 48,4 en mai à 46,8 en juin, au plus bas depuis février dernier.

Les indices PMI Caixin seront publiés dans les prochains jours.

Activité : chiffres contrastés durant la Fête des bateaux dragons

A l'occasion des vacances de la Fête des bateaux dragons cette année (du 22 au 24 juin), les déplacements touristiques ont dépassé leur niveau de 2019 (cf. infra). Les recettes touristiques sont cependant inférieures à leur niveau prépandémie, reflétant une tendance observée dans plusieurs secteurs de l'économie, avec des ménages qui se déplacent de nouveau comme avant la crise sanitaire, mais demeurent plus prudents dans leur consommation.

Dans le détail, d'après les données du ministère de la Culture et du Tourisme, le nombre total de déplacements à l'intérieur du pays atteint 106 millions (+32,3 % par rapport à 2022), ce qui représente 112,8 % du niveau enregistré en 2019. Les recettes touristiques étaient de 37,31 Mds CNY, ce qui représente 94,9 % du niveau de 2019. Par ailleurs, le nombre de déplacements internationaux à cette occasion atteint 64,6% de son niveau de 2019.

Banque et Finance

Marché obligataire : émissions records de panda bonds depuis le début de l'année

Les émissions de « panda bonds », des obligations libellées en yuan émises en Chine continentale par des acteurs non-résidents, atteignent depuis le début de l'année un montant record, à 10,4 Mds USD, d'après les données compilées par Bloomberg. Les montants levés progressent de 15 % par rapport à la même période de 2022, et dépassent légèrement le niveau enregistré sur le premier semestre 2021 (10,2 Mds USD).

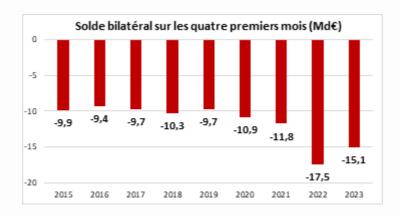
Alors que la plupart des pays développés, États-Unis en tête, sont toujours dans une phase de resserrement de leur politique monétaire face à l'inflation, la tendance à l'assouplissement monétaire pour stimuler l'activité en Chine (*Voir les brèves du SER de Pékin de la semaine du 19 juin*) contraste, et induit un différentiel de taux d'intérêt favorable aux levées de fonds en Chine, ce qui a favorisé les émissions de panda bonds. Cela est d'autant plus le cas que les autorités chinoises ont récemment assoupli les règles entourant ces émissions. En particulier, il est désormais possible dans certains cas de transférer immédiatement les fonds levés hors de Chine, sans contrainte de contrôle des capitaux. Certains acteurs étrangers recourent donc au dispositif pour accéder à une source de financement à des taux moins élevés, en plus de ceux cherchant à financer leur activité en Chine.

A noter que ce phénomène profite également à Hong Kong. Les émissions de « *dim sum bonds* », soit des obligations libellées en yuan émises à Hong Kong, atteignent également un record depuis le début de l'année, à 37 Mds USD.

Echanges et politique commerciale

Commerce bilatéral : Hausse des exportations françaises et baisse du déficit bilatéral sur les quatre premiers mois de 2023

- Les exportations françaises de biens vers la Chine ont augmenté sur les quatre premiers mois de 2023 (+17,9 % en g.a. à 8,1 Md€), après avoir baissé l'an dernier (-10,2 % sur la même période). Outre la reprise des ventes aéronautiques (+76,4 % en g.a. à 1,5 Mds€, encore très inférieur au niveau record de 2,8 Mds€ sur les quatre premiers mois de 2019), les ventes du secteur agroalimentaire (+11,6 % en g.a. à 1,2 Mds€), de produits pharmaceutiques (+43,2 % en g.a. à 718 M€) et du secteur du luxe [1] (+9,4 % en g.a. à 2,1 Mds€, contre 702 M€ sur la même période en 2019) ont enregistré une hausse. Les ventes du secteur de la chimie sont toutefois en baisse (-27,9 % en g.a. à 481 M€).
- Les importations françaises de biens chinois ont baissé : -4,6 % en g.a. à 23,2 Mds€ du fait de la baisse des achats de produits informatiques et électroniques (-6,1 % en g.a. à 6,3 Mds€ ; -22,2 % en g.a. à 2,0 Mds€ pour les ordinateurs et -3,6 % en g.a. à 2,2 Mds€ pour les téléphones), de textile et d'habillement (-9,3 % en g.a. à 3,0 Mds€) et de produits métallurgiques (-7,8 % en g.a. à 1,3 Mds€). Les importations d'équipements électriques et ménagers (+6,9 % à 3,3 Mds€) et du secteur automobile (+109,1 % en g.a. à 1,3 Mds€) ont enregistré une hausse.
- **Le déficit commercial français a baissé par rapport à 2022** : -13,4 % en g.a. à 15,1 Mds€ (il s'est toutefois creusé par rapport à 9,7 Mds€ sur les quatre premiers mois de 2019).



Echanges de biens entre la France et la Chine de janvier à avril 2023 :

44	Montant (M€)	Evolution
Echanges totaux	31 121	+0,4 %
Exportations françaises	8 101	+17,9 %
Matériel de transport	1 596	+68,1 %
Agricole et agroalimentaire	1 220	+11,6 %
Chimie, parfums, cosmétiques	1 139	-13,5 %

Importations françaises	23 225	-4,6 %
Informatique, électronique	6 260	-6,1 %
Equip. électriques et ménagers	3 342	+6,9 %
Textile, habillement, chaussures	3 037	-9,3 %
Balance commerciale	-15,1 Md€	Baisse du déficit de 13,4 % (-2,3 Md€)

[1] Boissons, parfums, cosmétiques, cuir, bagagerie, bijouterie, joaillerie et objets d'art

Sanctions : promulgation de la première loi chinoise sur les relations extérieures

Le 28 juin, l'Assemblée nationale populaire (ANP) a promulgué la <u>loi sur les relations extérieures</u> (《中华人民共和国对外关系法》 – *Law of PRC on Foreign Relations*). Cette première loi sur les relations extérieures entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2023 et traite de la politique étrangère chinoise en général, de ses principes et positions, et du cadre institutionnel chinois dans le domaine des affaires étrangères de la Chine.

Dans un <u>article</u> publié dans *Qiush*i (求是), la revue théorique du Parti communiste chinois (PCC), le directeur du bureau central des affaires étrangères du PCC, Wang Yi, s'est notamment félicité que la promulgation de la loi comme étant « une réalisation importante dans la mise en œuvre complète de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme aux caractéristiques chinoises pour une nouvelle ère, en particulier la pensée diplomatique de Xi Jinping et la pensée de Xi Jinping sur l'État de droit, et la mise en œuvre complète de l'esprit du 20e Congrès du Parti. ». Il a précisé qu'il y avait un « besoin urgent » d'une telle loi pour sauvegarder la souveraineté, la sécurité et les intérêts de développement de la Chine face à l'augmentation des « facteurs incertains et imprévisibles ».

En outre, l'article 8 de la loi dispose que « toute organisation ou tout individu qui commet des actes préjudiciables aux intérêts nationaux de la Chine en violation de la présente loi et d'autres lois applicables dans le cadre d'échanges internationaux est tenu pour responsable par la loi ». L'article 33 rappelle que la Chine a le droit de prendre des contre-mesures face « aux actes qui mettent en danger sa souveraineté, sa sécurité nationale et ses intérêts en matière de développement en violation du droit international ».

Pour rappel, la Cour populaire suprême chinoise avait souligné dans son <u>rapport</u> annuel publié le 8 mars lors de la réunion de l'ANP que la Chine « contrerait les sanctions illégales et l'application extraterritoriale des lois » afin de « défendre la souveraineté, la sécurité et les intérêts du développement de l'Etat » (<u>voir les brèves du SER de Pékin de la semaine du 13 mars 2023</u>).

Relations Chine-US: les autorités américaines imposent des droits antisubventions à l'encontre des importations chinoises d'acier pour emballage

Le 21 juin, le Département américain du Commerce a <u>imposé</u> des mesures antisubventions préliminaires à l'encontre des importations chinoises d'acier pour emballage. Le taux imposé s'élève à 89,02 % et va jusqu'à 543 % pour l'entreprise chinoise Baoshan Iron & Steel Co. Ltd..

Dans son annonce, le Département américain du Commerce rappelle qu'en 2021 les importations américaines depuis la Chine pour les codes douaniers visés¹ s'élevaient à 124 M USD (118 000 tonnes).

ALE : le 3° cycle des négociations pour la mise à jour de l'accord de libre-échange Chine-ASEAN a eu lieu à Kunming

Du 24 au 27 juin, le 3^e cycle des négociations pour la 3^e mise à jour de l'accord de libre-échange (ALE) entre la Chine et l'ASEAN² s'est déroulé à Kunming (Yunnan). Le vice-ministre chinois du Commerce Wang Shouwen était présent à la cérémonie d'ouverture des négociations.

Pour rappel, les travaux pour la 3^e mise à jour de l'ALE ont été lancés en novembre 2022. En février 2023, le premier cycle des négociations <u>s'était tenu en ligne</u>. Du 10 au 12 avril, le deuxième cycle des négociations <u>s'est déroulé à Bangkok, Thaïlande</u>.

Selon le <u>Guangming Daily</u>³, l'objectif de cette mise à jour est double : d'une part, la facilitation et la libéralisation du commerce et des investissements, sur la base de l'ALE existant entre l'ASEAN et la Chine ainsi que l'accord de partenariat économique régional global (RCEP)⁴ ; d'autre part, les deux parties partagent la volonté d'intégrer les nouveaux sujets d'intérêts communs dans la 3^e mise à jour de l'accord, tels que l'économie numérique, l'économie verte, ainsi que la connectivité et les chaînes d'approvisionnement.

Pour rappel, l'ASEAN est le plus grand partenaire commercial de la Chine. En 2022, les dix pays d'ASEAN ont importé environs 408 Mds USD de biens en provenance de Chine et y ont exporté presque 567 Mds USD de biens, selon <u>les douanes chinoises</u>.

¹ Codes HS: 7210.11.0000, 7210.12.0000, 7210.50.0020, 7210.50.0090, 7210.50.0000, 7212.10.0000, 7212.50.0000, 7225.99.0090, and 7226.99.0180

² Pour rappel, les dix pays membres d'ASEAN sont : Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Birmanie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam.

³ Journal quotidien chinois directement sous l'égide du comité central du Parti communiste chinois.

⁴ Les 15 signataires du RCEP sont : Australie, Birmanie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam. Le RCEP est entré en vigueur pour tous ses pays membres le 2 juin 2023, après la ratification de l'accord par les Philippines.

Détroit de Taïwan : publication d'un rapport sur les sanctions économiques en cas d'escalade des tensions dans le détroit de Taïwan

Le 22 juin, Rhodium et l'*Atlantic Council* ont publié un <u>rapport</u> présentant des scénarios de sanctions économiques en cas d'escalade des tensions entre la Chine continentale et Taiwan, et le coût que celles-ci engendreraient.

Le rapport identifie trois principales cibles pour des sanctions de la part des pays du G7 : 1. Le secteur financier chinois ; 2. les individus et entités associées à la tête des institutions politiques (PCC) et militaires (APL) ; 3. les entreprises liées à la base industrielle de défense chinoise.

Les auteurs soulignent que les coûts globaux de sanctions de grande ampleur sur la Chine seraient extraordinaires du fait de l'importante imbrication de celle-ci dans la majorité des chaînes de valeur mondiales (automobile, machines-outils, pharmaceutiques), et ce de manière beaucoup plus complexe que ne l'était l'économie russe (voir tableaux 1 et 2). Ainsi, selon le scénario maximaliste, des sanctions financières visant le système bancaire chinois perturberaient 3000 Mds USD de transactions financières et commerciales (sans même compter les gels d'actifs et les contre-sanctions chinoises), soit environ le PIB du Royaume-Uni (voir tableau 3).

Face à de telles conséquences, le rapport estime que les pays du G7 pourraient être réticents à imposer des sanctions maximalistes (hors conflit militaire), et pourraient chercher à mettre en place des paquets de sanctions ciblant les industries pour lesquelles la Chine présente une forte dépendance vis-à-vis des intrants étrangers. Toutefois, des sanctions contre l'industrie aérospatiale chinoise affecteraient au moins 2,2 Mds USD d'exportations des pays du G7 vers la Chine, et risquerait perturberait en retour leur approvisionnement en intrants chinois ; en cas de rétorsion de la part de la Chine, 33 Mds USD d'exportations aéronautiques par le G7 pourraient être perturbées.

Les auteurs concluent que des mesures économiques ne sont à elles seules suffisantes pour garantir la paix dans le détroit, et leur recours doit être complété par des leviers diplomatiques et militaires. Par ailleurs, l'impact de sanctions économiques envers la Chine pourrait s'estomper au fur et à mesure que celle-ci accroit ses efforts de sécurité économique.

Ce travail fait suite à la <u>note</u> publiée par Rhodium en décembre 2022 estimant le coût économique d'un conflit autour de Taiwan à plus de 2000 Mds USD, avant même l'introduction de sanctions économiques ou d'une réponse militaire (*voir les brèves du SER de Pékin de la semaine du 12 décembre 2022*).

Tableau 1 : l'intégration de la Chine dans le commerce et les chaînes de valeur mondiales

Table 3. Global Trade Links of Chinese Industries with Elevated Sanctions Risk USD billions

Industry	Chinese Output	Chinese Imports	Chinese Exports	
Chemicals	1,334	140	127	
Metals	2,563	135	191	
Electronics	2,590	368	730	
Transportation equipment	225	43	45	
Of which: Aerospace	Of which: Aerospace 68		2.6	
TOTAL	6,712	686	1,093	

Sources: Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Trade in Value Added (TiVA) database, 2018; and UN Contrade database, 2018. Transportation equipment includes rail, manitime, and aerospoce equipment.

Table 5: Direct Global Trade Exposure to Chinese Industries with Elevated Sanctions Risk

Industry	Value of G7 Inputs in Chinese Production (USD bn)	G7 Share of Chinese Imported Inputs (percent)	Chinese Value- added in Exports to G7 Countries (USD bn)	G7 Share of Chinese Export Market (percent)	Chinese Share of G7 Imports (percent)	Chinese Jobs De- pendent on Exports to G7 (jobs)	G7 Jobs Dependent on Exports to China (jobs)
Chemicals	\$24	16%	\$44	41%	24%	890,800	245,400
Metals	\$31	14%	\$69	40%	26%	1,623,000	297,900
Electronics	\$88	20%	\$109	48%	29%	10,623,000	580,200
Transportation Equipment	\$10	43%	\$3.2	26%	5%	308,100	191,400
Of which: Aerospace	\$2.2	89%	\$1.2	29%	1%	-	-
TOTAL	\$153	18%	\$225	43%	25%	13,444,900	1,314,900

Sources: OECD TiVa and TiM databases, UN Comtrade (aerospoce trade data), 2018 data transportation equipment includes rail, maritime, and aerospoce equipment

Tableau 2 : exposition à la Chine dans des secteurs susceptibles d'être sanctionnés

Table 4: Investment Exposure to Chinese Industries with Elevated Sanctions Risk

Combined US, UK, and EU-27 direct investment in China, China global outbound FDI, and estimated foreign portfolio investment exposure, 2000-2020, USD billions

	Direct	Investment	Portfolio Investment		
Industry	EU, UK, and US Inbound FDI	China Global Outbound FDI	Foreign Equity Exposure to Chinese Companies	Dollar- Denominated Debt of Chinese Companies	
Chemicals	56.8	16.7	18.0	16.6	
Metals	8.3	115.3	14.1	14.3	
Electronics	35.5	41.6	82.5	40.9	
Transportation equipment	6.4	5.8	5.8	5.1	
Of which: Aerospace	3.2	3.7	0.9	3.8	
TOTAL	107	179.4	120.4	76.9	
TOTAL Sources: Rhodium Group (FDI data), Bloon					

Sources, knowing doub (Funding), also interest required and, wind required and, capture exposure is the sum of local market capitalization of oversees—listed Chinese companies and holdings in companies listed in China available through the Qualified Foreign Institutional Investor program and Stock Connect. Debt exposure is the total outstanding dollar-denominated debt issued by Chinese companies.

<u>Tableau 3 : perturbations causées par l'introduction de sanctions contre le système bancaire chinois</u>

Table 2. China's Global Banking Sector Links

Туре	Financial Ties	Total	Estimated Disruptions Under Full Scale Sanctions Scenario*
Chinese assets	Nongold foreign exchange reserves	\$3,127	\$3,127
	Other cross-border banking assets	\$1,519	\$586
	Total	\$4,646	\$3,713
G7 assets	G7 holdings of Chinese foreign exchange reserves	\$52	\$52
	Total cross-border claims on Chinese banks (e.g., loans, deposits, debt instruments)	\$126	\$126
	Total	\$178	\$178
Flows (annual)	ows (annual) Trade in goods and services	\$6,855	\$2,645
	Repatriated income from investment in China	\$384	\$148
	Direct investment	\$330	\$127
	Portfolio investment	\$281	\$108
	Total	\$7,850	\$3,029

Full scale sanctions scenario assumes imposition of SDN designations on China's Big Four banks (Agricultural Bank of China, Bank of China, Industrial and Commercial Bank of China, and China Construction Bank), the Stote Administration of Foreign Exchange, and the People's Bank of China.

Climat des affaires

Climat des affaires : la Chambre de commerce européenne publie son rapport sur le climat des affaires pour l'année 2023

Le 21 juin, la Chambre de commerce européenne en Chine (EUCCC) a publié conjointement avec le cabinet de conseil Roland Berger son rapport annuel sur le climat des affaires pour l'année 2023 (Business Confidence Survey 2023).

Le sondage sur lequel se base le rapport a été effectué auprès des entreprises membres de l'EUCCC sur une période de cinq semaines, de février à mars 2023. 570 répondants ont complété le sondage (taux de réponse de 46 %).

Le rapport signale une détérioration significative du climat des affaires en Chine durant les trois dernières années, laquelle persiste malgré l'abandon de la politique « zéro-Covid » fin 2022.

Presque deux tiers (64 %) des répondants déplorent qu'il est devenu plus difficile de faire des affaires en Chine par rapport à l'année précédente, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré. Parallèlement, presque un tiers (30 %) des répondants font état d'une baisse de leurs recettes d'une année sur l'autre (également le niveau le plus élevé jamais enregistré).

62 % des sociétés interrogées déclarent avoir raté des opportunités commerciales en 2022 à cause des barrières d'accès au marché et des barrières réglementaires (en hausse de 20 points de pourcentage (pp)). Ainsi, 16 % des sociétés (+5pp) déplorent avoir affaire à un marché plus fermé. Par ailleurs, 17 % des entreprises se sentent contraintes de divulguer leurs technologies et secrets commerciaux (+3pp) pour faire des affaires en Chine. Néanmoins, plus de deux tiers des répondants (69 %) (niveau record) déclarent avoir droit à un traitement égal voire favorable par rapport aux entreprises chinoises.

Concernant leurs investissements, 11 % des sociétés interrogées ont déjà transféré des investissements existants en dehors de Chine ou ont pris la décision de le faire, et 8 % ont pris la décision de transférer vers d'autres pays des investissements qui étaient précédemment prévus pour la Chine. Par ailleurs, une société sur dix déclare prévoir ou avoir déjà déplacé son siège social asiatique ou son siège social pour un domaine d'activité hors de Chine continentale.

55 % (-13 pp) des entreprises interrogées voient la Chine comme l'une des trois premières destinations pour leurs investissements futurs, et plus d'une moitié (53 %, +15 pp) des répondants n'envisagent pas d'étendre leur activité en Chine en 2023. Toutefois, 63 % des répondants déclarent qu'ils seraient prêts à augmenter leurs investissements en Chine si les obstacles commerciaux et réglementaires étaient levés.

Trois-quarts des répondants ont revu leur stratégie d'approvisionnement au cours des deux dernières années. Presqu'un quart (24 %) des sociétés ont pour objectif de délocaliser au moins une partie de leurs chaînes d'approvisionnement en Chine continentale, tandis que 12 % ont déjà transféré certaines parties de leurs chaînes d'approvisionnement hors de Chine.

Selon le sondage, l'exode des expatriés se poursuit. Une société sur six (16 %, +5 pp) rapporte même n'avoir aucun ressortissant étranger comme salarié en Chine. En conséquence, les répondants déplorent une perte de transfert de savoir-faire et de bonnes pratiques (44 %), ainsi que des difficultés de communication entre le siège mondial et la filiale en Chine (41 %).

« Les tendances négatives que nous observons dans le sondage de cette année reflètent à la fois les défis récents liées aux incertitudes de l'environnement politique chinois et à la hausse des tensions géopolitiques, et la persistance d'obstacles de longue date d'accès au marché », a commenté Jens Eskelund, président de l'EUCCC.

Industrie et numérique

Automobile : le constructeur GAC a mis au point le premier moteur automobile au monde fonctionnant à l'ammoniac

D'après <u>Bloomberg</u>, l'entreprise publique Guangzhou Automobile Group Co. (GAC) a dévoilé le premier moteur automobile au monde fonctionnant à l'ammoniac lors de sa vitrine technologique annuelle. Le moteur de 2 litres serait capable de brûler de l'ammoniac liquide en toute sécurité et permettrait d'obtenir une puissance de 120 kW ainsi qu'une réduction de 90 % des émissions de carbone par rapport aux carburants conventionnels. Avec cette innovation, GAC renforce son positionnement dans les véhicules à énergies nouvelles (VEN). Sa marque de véhicules électriques Aion est devenue la troisième dans le classement des ventes sur ce segment, derrière BYD et Tesla. En outre, GAC a incubé la licorne chinoise Greater Bay Technology, qui travaille sur des batteries pour véhicules électriques pouvant se recharger en 15 minutes et dans toutes les conditions météorologiques.

Jusqu'à présent, les travaux sur l'ammoniac en tant que carburant alternatif se sont surtout concentrés sur les véhicules commerciaux et le transport maritime plutôt que sur les véhicules particuliers. L'entreprise japonaise Mitsubishi Shipbuilding Co. a achevé en mai dernier la <u>livraison</u> d'un système d'alimentation en ammoniac pour les gros moteurs marins auprès de Japan Engine Corporation. Par ailleurs, des start-ups comme Amogy (basée à New York) cherchent à établir des procédés innovants à base d'ammoniac, qui convertissent le produit chimique en hydrogène avant de le réemployer dans une pile à combustible. Toutefois, l'utilisation de l'ammoniac pour alimenter les véhicules particuliers suscite encore des interrogations en raison de sa difficulté de manipulation (hautement inflammable et émetteur d'oxyde d'azote, irritant respiratoire) et du manque d'infrastructures de recharge.

Pour mémoire, l'ammoniac est une combinaison gazeuse d'azote et d'hydrogène, de formule NH₃, existant à l'état libre ou dissoute dans l'eau. <u>D'après l'Agence internationale de l'énergie</u> (AIE), environ 70 % de la production mondiale d'ammoniac est utilisée pour les engrais, tandis que le reste sert à diverses applications industrielles, telles que les plastiques, les explosifs et les fibres synthétiques. La Chine est le premier producteur d'ammoniac et représente 30 % des capacités mondiales. Toutefois, 85 % de la production chinoise est effectuée à base de charbon, ce qui la rend fortement émissive (45 % des émissions mondiales de CO₂ liées à la production d'ammoniac).

Intelligence artificielle : Ernie Bot (Baidu) s'affirme comme l'une des alternatives chinoises à ChatGPT les plus abouties, malgré certaines limites

La <u>version v2.1.0</u> du modèle de langage à grande échelle (LLM) Ernie 3.5, développé par Baidu et alimenté par l'intelligence artificielle, a dépassé ChatGPT 3.5 dans les tests d'aptitudes globales, et surpasse ChatGPT 4 dans les aptitudes en langue chinoise.

C'est ce qu'a constaté l'Institut Xinhua, un *think tank* affilié à l'agence de presse officielle chinoise Xinhua. Ce test avait pour objectif de mesurer la performance des modèles chinois de *chatbots* en comparaison avec Chat-GPT de l'américain OpenAI.

Ce résultat intervient trois mois seulement après la sortie de la version bêta d'Ernie Bot. Cet évènement a inauguré une vague d'annonces parmi les acteurs chinois du numérique désireux de développer leur propre *chatbot*. Selon des données publiques publiées sur le site 21经济, avec 79 programmes en cours, la Chine se classe au deuxième rang mondial pour le nombre de programme de développement de *chatbots*, juste derrière les États-Unis.

Cet évènement a été remarqué en Chine, et un expert de l'Académie Chinoise d'Ingénierie a <u>dressé une liste</u> <u>intéressante des forces et des faiblesses</u> de l'écosystème chinois en matière de programmes LLM.

En la matière, les acteurs chinois peuvent s'appuyer sur leur connaissance de la langue chinoise pour développer un *chatbot* capable de se construire sur un nombre très élevé de paramètres. En effet, le chinois représente moins de 0,1 % du corpus utilisé pour la formation au ChatGPT. Par ailleurs, la puissance de calcul disponible en Chine pour le développement de *chatbots* est comparable à celle disponible aux Etats-Unis ; selon les données de fin 2022, les États-Unis représentent 36 % de la puissance informatique mondiale et la Chine 31 %. Des champions nationaux tels que le laboratoire Pengcheng sont en mesure de développer des capacités de calcul de haut niveau : le programme *Pengcheng Cloud Brain III* disposera d'une puissance de calcul de 16EFlops, soit trois fois plus que celle utilisée par GPT-3, et qui devrait coûter 6 Mds CNY (760 M EUR).

Toutefois, la Chine demeure confrontée à une série d'obstacles freinant l'essor de *chatbots* de large envergure similaires à ChatGPT. Premièrement, les acteurs chinois utilisent un volume de données numériques conséquent mais de qualité inégale. Le cadre réglementaire chinois en matière de conservation des données personnelles et de leurs usages s'est également durci depuis l'introduction de la Loi sur la protection des données personnelles (PIPL-2021) qui a rendu plus complexe la recherche et l'exploitation de jeux de données de bonne qualité.

Deuxièmement, la Chine est confrontée à un défi institutionnel en matière de développement de *chatbots*. L'évolution à venir du cadre réglementaire chinois en constitue le premier jalon ; le développement de *chatbots* en Chine soulève des enjeux de gouvernance quant aux types de contenus autorisés à être générés et ceux devant être interdits (*voir les brèves du SER de Pékin du 10 avril 2023*). Par ailleurs, la Chine souffre d'un manque de pilotage conjoint des efforts des acteurs publics et privés dans le développement de *chatbots*. Cette situation aboutit à des cas de double-emploi : des programmes aux ambitions similaires se font concurrence ce qui affecte tant le potentiel de calcul que le vivier de talents disponible en Chine selon le chercheur. Ce dernier recommande aux développeurs de chatbots de s'appuyer sur la plate-forme Peng Cheng Cloud Brain développée conjointement par le laboratoire Peng Cheng et le groupe Huawei.

Troisièmement, la Chine est confrontée à des restrictions d'importations de semi-conducteurs GPU nécessaires pour les opérations de calcul des *chatbots*, sans qu'une alternative chinoise aux puces A100 et H100 de Nvidia, désormais interdites d'exportation en Chine ne soit pour l'instant disponible. Une enquête du Wall Street Journal du 7 mai dernier a révélé que la Chine dispose d'un stock estimé de 40 000 à 50 000 puces A100, alors que le développement de ChatGPT a nécessité l'utilisation d'entre 5 000 et 10 000 puces A100. Cette situation a notamment contraint Baidu à restreindre l'utilisation des puces A100 par ses équipes au profit exclusif du programme Ernie Bot. L'architecture *chiplet*, assemblage de plusieurs puces moins puissantes dans un emballage unique, permet d'augmenter la puissance de calcul disponible à un niveau égal aux puces les plus avancées produites par Nvidia. Cette option pourrait constituer une source de substitution pour les besoins chinois : la startup chinoise Yuanli Semiconductor développe des composants de *chiplets* de haute performance et rentables pour répondre à la demande chinoise de puces nécessaires au développement *chatbots*, alors que les Etats-Unis seraient, selon le *Wall Street Journal*, actuellement en cours de réflexion sur la mise en œuvre d'un train de sanction supplémentaire concernant l'exportation en Chine de semi-conducteurs dédiés à l'intelligence artificielle.

Semi-conducteurs : le soutien à la filière chinoise chiffré à 290,8 Mds USD sur la période 2021-2022

Le cabinet de conseil chinois spécialisé sur l'industrie numérique JW Consulting a récemment publié un rapport dénombrant 742 projets d'investissement mis en œuvre en 2021-2022 dans 25 provinces et régions chinoises. Ces 742 projets se répartissent sur l'ensemble de la chaine de valeur (design, outils de fabrication, production de

matériaux et composants critiques, manufacture, test et emballage). Sous l'effet des restrictions et du ralentissement du marché mondial des semi-conducteurs, les investissements se sont concentrés particulièrement vers les phases amont de la chaine de valeur. Au cours de la période 2021-2022, 176 projets de matériaux semi-conducteurs et 56 projets d'équipements ont été lancés, ce qui représente une part combinée de plus de 30 % des 742 projets au total.

Sur la période, la valeur totale des investissements dans la filière chinoise des semi-conducteurs avoisine 290,8 Mds USD (2,1 Billions CNY). Le nombre de projets d'investissements a augmenté entre 2021 et 2022 : 142 nouveaux projets et 187 projets déjà en cours étaient répertoriés en 2021. En 2022, 160 nouveaux projets et 352 projets déjà en cours étaient annoncés

La province de l'Anhui a concentré un volume important de ces projets d'investissements. 304 nouveaux projets d'investissement dans les semi-conducteurs au cours de cette période, avec des investissements totalisant 62,4 Mds USD (425,6 milliards CNY). La province se distingue par un écosystème dynamique en matière de technologies numériques, notamment le pôle de Hefei, capitale provinciale.

Développement durable, énergie et transport

Biodiversité marine : la Chine approuve formellement l'accord sur les subventions à la pêche de l'OMC

<u>Le 27 juin</u>, le ministre chinois du Commerce, M. WANG Wentao, a remis en mains propres à Mme Ngozi OKONJO-IWEALA, directrice-générale de l'OMC, l'instrument d'acceptation de la Chine à l'accord de l'OMC sur les subventions à la pêche.

<u>Cet accord de l'OMC</u> vise à une interdiction stricte des subventions contribuant à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et à une interdiction absolue des subventions à la pêche non réglementée en haute mer. Adopté par l'OMC lors de la 12e conférence ministérielle de juin 2022, l'accord doit être accepté par deux tiers des 164 membres de l'OMC pour entrer en vigueur. Pour l'instant, seuls onze membres de l'OMC, dont l'Union Européenne et les Etats-Unis, ont déposé leur instrument d'acceptation.

Pour mémoire, la Chine avait « reconnu l'importance de la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée » dans la <u>déclaration conjointe franco-chinoise du 7 avril 2023</u>. En revanche, elle n'a pas adopté d'autres accords multilatéraux sur la lutte contre la pêche illégale, comme <u>l'accord relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port</u> de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou <u>l'accord du Cap</u> de l'organisation maritime internationale (OMI). Cette acceptation par la Chine de l'accord OMC en est d'autant plus importante dans la lutte contre la surpêche, dans laquelle la Chine a un rôle majeur à jouer avec sa très importante flotte de pêche.

Environnement : controverses sur la récente initiative chinoise de réallocation de terres boisées en terres agricoles

Après plusieurs jours de controverse sur la récente initiative chinoise surnommée « *Green for Grain* » (退林还耕), l'agence de presse officielle Xinhua a affirmé dans son <u>article</u> du 25 juin qu'il s'agissait d'un « concept erroné » et que la mesure consistait simplement à « réhabiliter des terres agricoles » dans le but de garantir la sécurité alimentaire du pays.

Ce débat trouve son origine dans les directives données par certaines localités demandant aux paysans de remplacer divers types de plantations par de la culture de céréales. Ces ordres avaient suscité de vives controverses, de nombreuses voix jugeant cette campagne contradictoire par rapport à la politique de reboisement de l'Etat, appelée « *Grain for Green* (退耕还林) », d'où le surnom de « *Green for Grain* » pour qualifier les nouvelles mesures.

Selon Xinhua, les mesures actuelles consistent simplement en une rectification des utilisations non autorisées de terres arables et non en un retour sur la campagne de « *Grain for Green* ». L'agence reproche également à certains médias et gouvernements locaux d'employer un langage médiatique « simpliste et général » qui aurait permis à ce concept « non rigoureux » de se répandre et de faire croire au public que l'Etat changeait ses ordres du jour au lendemain.

Cette controverse intervient alors que le pays est effectivement confronté à divers défis pour garantir sa sécurité alimentaire, avec des terres arables en quantités et qualités insuffisantes pour répondre à l'augmentation de la demande en céréales. Le président chinois XI Jinping insiste régulièrement sur l'importance de la sécurité alimentaire au cours des dernières années, qu'il a qualifiée de « question de sécurité nationale d'une extrême importance ». Témoin de cette tension sur les terres agricoles, en 2022, le ministère des Ressources naturelles

(MNR) avait publié, conjointement avec 4 autres administrations dont la NDRC, une <u>circulaire</u> qui suspendait l'extension du programme *Grain for Green*, afin d'éviter que de nouvelles terres agricoles ne soient converties en forêts. Il y a quinze jours, le MNR a réitéré dans une <u>nouvelle circulaire</u> l'obligation de mise en œuvre des protections spéciales pour les terres agricoles considérées « fondamentales et permanentes », ainsi que le contrôle strict de la conversion des terres céréalières pour d'autres usages agricoles tels que l'arboriculture, la sylviculture ou les prairies artificielles.

Dans ce contexte, l'agence officielle rappelle que le plan de restauration doit être « raisonnablement organisé » en tenant compte du potentiel des terres et en respectant pleinement les souhaits des agriculteurs. Dans une autre <u>interview récente</u>, l'agence précise que la controverse sur la mise en place des « rizières sur la montagne » consiste en une conversion de champs de culture sec existants à la culture du riz, et non en une création de rizières à partir d'espaces naturels.

Biodiversité : la Chine annonce rejoindre la Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples (HAC N&P)

Dans le cadre de son déplacement en France du 21 au 23 juin, le premier ministre Li Qiang a participé au sommet pour un nouveau pacte financier à Paris. Dans le cadre de ce sommet, le premier ministre a annoncé que la Chine allait rejoindre la coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples. L'initiative, lancée en janvier 2021 lors du *One Planet Summit* par le Costa Rica et la France, visait initialement à soutenir l'inclusion d'un objectif de protection d'au moins 30 % des terres et des océans de la planète d'ici 2030 dans le cadre mondial de Kunming-Montréal. Cet objectif ayant été adopté lors de la COP15 en décembre 2022 à Montréal, les objectifs de la HAC N&P se focalisent maintenant sur la mise en œuvre effective de cet objectif central du cadre de Kunming-Montréal.

Environnement : signature d'un arrangement administratif entre la France et la Chine sur la protection de l'environnement

En marge du déplacement du premier ministre chinois en France, le ministre chinois de l'Ecologie et de l'Environnement, Huang Runqiu, a rencontré son homologue français Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Les deux ministres ont signé un arrangement administratif afin de renforcer les échanges entre les deux pays sur la transition écologique.

Le ministre français a salué la présidence chinoise de la COP 15 qui a conduit au cadre mondial de Kunming-Montréal en décembre 2022. La rencontre a permis d'approfondir les échanges sur l'application future de cet accord international (voir <u>Brèves du SER de Pékin de la semaine du 19 décembre</u>).

Transports : rebond des voyages pendant les congés du Festival des bateaux-dragons

Les données du ministère des Transports indiquent que le nombre total de déplacements pendant les trois jours de congés du Festival des bateaux-dragons (du 22 au 24 juin) s'établit à 140,5 millions de passagers, soit une augmentation de 89,1 % en glissement annuel mais néanmoins une baisse de 22,8 % comparé au niveau d'avant la pandémie en 2019. Parmi ces 140,5 millions de passagers, 43,3 M ont été enregistrés pour le train (en hausse de 12,8 % par rapport à 2019), 89,3 M de déplacements pour la route (moins de 33,3 % comparé à 2019) et

seulement 2,5 M de passagers empruntant les voies navigables (en baisse de 43,6 % comparé à 2019). Concernant l'aviation civile, le <u>nombre de vols</u> domestiques de passagers est de 39 200, soit une augmentation de 159 % d'une année sur l'autre, et une augmentation de 15 % par rapport à la même période du 2019. Le nombre de vols internationaux de passagers est de 3 600, soit une augmentation de 1 835 % par rapport à la même période en 2022, ou un peu plus de 40 % du niveau de 2019.

Parallèlement, le ministère de la Culture et du Tourisme <u>déclare</u> que les voyages touristiques ont augmenté de 32,3 % par rapport à l'année dernière pour atteindre un nombre estimé à 106 M, soit 12,8 % de plus qu'en 2019. Les revenus des voyages touristiques nationaux pendant la fête ont augmenté de 44,5% en g.a. pour atteindre 37,3 Mds de RMB, se redressant à 94,9 % du niveau de 2019. Ce rebond du tourisme est par ailleurs <u>moins important</u> que celui qui s'est produit pendant les cinq jours du congé du 1er mai, pour lequel les revenus étaient en hausse de 128,9 % sur un an et équivalents à ceux de 2019.

Actualités régionales

Shanghai: Publication d'un plan pour un développement écologique vert

Mi-juin, Shanghai a publié son plan pour promouvoir un développement écologique de la ville. Le plan met notamment en avant le besoin de faire des percées technologiques dans le domaine de la neutralité carbone pour les industries à forte consommation d'énergie. D'ici 2025, la consommation d'énergie par unité de PIB devrait être réduite de 14 % et des chaînes d'approvisionnement vertes seront développées à travers la construction d'usines et de parcs industriels verts. Des systèmes unifiés de certification des produits verts seront également mis en place, et des recherches seront menées sur les normes vertes et à faible émission de carbone. La ville favorisera l'utilisation d'un système de contrôle en ligne de la consommation d'énergie et un système de métrologie des normes relatives à l'atteinte du pic de CO₂ et de la neutralité carbone.

On notera que l'objectif de réduction de l'intensité énergétique fixé dans le 14^e plan de Shanghai est identique à l'objectif national sur ce sujet, à savoir -13,5% sur la période 2021-2025, alors qu'il est probable que la région de Shanghai soit en avance sur le reste du pays. Le plan de développement écologique vert de Shanghai n'apporte donc pas d'amélioration de ce point de vue.

Jiangsu : une province impliquée dans l'industrie des nouvelles énergies

Le 19 juin, la 2023 World New Energy Expo s'est ouverte à Changzhou, dans la province de Jiangsu, avec la publication de la 2023 Hurun China New Energy Industry Agglomeration Cities List (liste des villes et agglomérations de l'industrie des nouvelles énergies en Chine en 2023). La liste recueille et évalue les informations sur la concentration d'entreprises et d'investissements dans le domaine des nouvelles énergies. Parmi les 50 premières villes, 25 sont situées dans l'est de la Chine, dont 10 villes du Jiangsu, représentant un cinquième de la liste. Deux des cinq premières villes sont situées dans le Jiangsu, Suzhou et Changzhou, respectivement en troisième et cinquième position. Shanghai occupe la deuxième place du classement.

Jiangsu : Rudong, ville de l'énergie verte et du GNL

Ces dernières années, Rudong s'est transformée en une ville de l'énergie, principalement grâce à son port, où de grandes quantités de gaz naturel liquéfié (GNL) provenant du transport maritime sont réceptionnées et stockées, puis transférées vers le delta du Yangtsé.

Par ailleurs, l'île Sunshine, construite à proximité du port, est devenue la plus grande île offshore pour le GNL en Chine, avec une capacité annuelle supérieure à 10 millions de tonnes. Le terminal est actuellement la plus grande "station de ravitaillement en énergie" du delta du Yangtsé en termes de capacité. Un certain nombre de projets énergétiques tels que des projets de stockage et de transfert de GNL y sont développés. À l'avenir, la capacité du terminal GNL de Rudong pourrait être portée à 30 millions de tonnes.

Rudong possède également la plus grande superficie de vasières de la province de Jiangsu et met en place un système énergétique intégré alliant énergie éolienne, solaire et le gaz. Rudong a construit le plus grand groupe de parcs éoliens offshore d'Asie, avec une capacité éolienne installée de 5,62 GWh.

Jiangsu: exposition professionnelle sur le métavers à Kunshan

Le 28 juin, la Kunshan Metaverse International Equipment Exhibition, la plus grande exposition professionnelle de métavers du pays, a été ouverte. Cette exposition se concentre sur les équipements, les technologies et les

applications métavers avancés, et promeut les liens entre les acteurs de la production, de la recherche, de la demande et des ventes.

Le 8 novembre 2021, Kunshan a publié son Plan d'action pour le développement innovant de l'industrie du métavers (2022-2025), mettant en lumière son ambition de construire le premier comté du métavers en Chine. Le plan propose que d'ici 2025, les industries liées au métavers à Kunshan atteignent 100 Mds CNY, 5 entreprises de pointe compétitives au niveau international et plus de 100 PME "spécialisées et nouvelles" dans le métavers. Un institut national d'innovation de l'industrie du métavers devraient voir le jour d'ici la fin du programme.

Anhui : Conférence sur la promotion des véhicules à énergie nouvelle

Le 21 juin, une conférence pour promouvoir la construction d'un cluster industriel pour les véhicules à énergie nouvelle (électriques et hybrides) dans la province de l'Anhui s'est tenue à Hefei. Parmi les objectifs fixés, Hefei devra devenir une capitale à rayonnement international pour le développement des véhicules à énergie nouvelle connectés. La ville de Wuhu devra quant à elle devenir la plus grande base d'exportation pour les voitures particulières, ainsi qu'une base de production de pointe nationale pour les véhicules à énergie nouvelle et les batteries d'alimentation de ces véhicules.

Hong Kong et Macao

Hong Kong

IPO: Simplification des processus d'introductions en bourse

La Bourse de Hong Kong (HKEX) va bientôt lancer une nouvelle plateforme de règlement d'introduction en bourse (IPO) appelée « FINI » ou Fast Interface for New Issuance. Cette plateforme permettra de raccourcir le temps entre la fixation du prix d'une nouvelle cotation et la négociation des actions, passant de cinq jours ouvrables à seulement deux. Elle utilisera une plateforme basée sur le cloud pour permettre aux différents acteurs de l'IPO de collaborer numériquement et en temps réel, offrant ainsi une plus grande transparence et une meilleure traçabilité tout au long du processus d'IPO.

Cette solution plus rapide et plus efficace pour facilitera également la levée des fonds. Avec cette initiative, Hong Kong démontre une fois de plus sa volonté d'être à la pointe de l'innovation technologique financière. D'après les dernières annonces du gouvernement, la plateforme FINI sera lancée en octobre.

Attractivité : Mise en place d'un régime de redomiciliation d'entreprises

Le gouvernement envisage d'instaurer un régime de redomiciliation d'entreprises à Hong Kong d'ici le premier semestre de 2024. Cette réforme vise à faciliter le retour des entreprises qui ont quitté Hong Kong ces dernières années en raison des mesures sanitaires et des manifestations de 2019, de nombreuses d'entre elles s'étant installées à Singapour ou à Dubaï. Concrètement, cette mesure permettra aux entreprises de récupérer les permis et les licences nécessaires sans avoir à passer par des processus administratifs longs et coûteux liés à l'ouverture d'une nouvelle société. En redorant l'attractivité de Hong Kong en tant que place financière asiatique, ce régime de redomiciliation devrait être un atout majeur pour l'économie hongkongaise.

PIB : La reprise hongkongaise dépendra principalement de facteurs économiques externes, selon Paul CHAN

Le Secrétaire aux Finances, Paul CHAN, a admis que la croissance projetée de 5,5 % du produit intérieur brut (PIB) de cette année dépendait principalement de facteurs externes, car les efforts du gouvernement pour soutenir les entreprises locales et la consommation seraient limités. Pour rappel, dans son plan budgétaire annuel, Paul CHAN avait dévoilé que le PIB de la ville devrait connaître une croissance comprise entre 3,5 % et 5,5 % en 2023. Il a souligné que cette projection dépendait en grande partie de facteurs externes, tels que la reprise économique mondiale et la résolution des conflits commerciaux internationaux. Le gouvernement de Hong Kong devra donc continuer à surveiller de près les développements économiques mondiaux pour s'assurer que la croissance économique du pays reste stable et durable.

Macao

Macroéconomie : les réserves fiscales de Macao en hausse de 162,1 Mds USD en avril

Les réserves fiscales ont augmenté de 162,1 M USD en avril 2023 pour atteindre 71,3 Mds USD, marquant un deuxième mois consécutif de croissance après une baisse de 560 M USD en février. Ce niveau reste toutefois inférieur au pic de 83,1 Mds USD atteint en février 2021.

Les réserves fiscales en fin avril comprennent 32,8 Mds USD en dépôts et compte courants ,15,9 Mds USD en obligations, 22 Mds USD en investissements sous mandat de gestion et 0,6 Md USD en autres actifs.

Pour mémoire, les réserves fiscales s'élevaient à 69,4 Mds USD fin 2022, le niveau le plus bas depuis janvier 2019. Cette baisse est due à des facteurs géopolitiques et à la pandémie de Covid-19.

Tourisme : le tarif moyen des chambres d'hôtel à Macao a augmenté de 70 % en g.a en mai

Selon l'Office du tourisme de Macao, le tarif moyen des chambres d'hôtel à Macao a connu une hausse de 70 % en g.a. à 163,3 USD en mai. En outre, le taux d'occupation des hôtels a augmenté de 47,8 % en g.a. pour atteindre 84,8 %. Actuellement, il y a 143 établissements d'hébergement à Macao offrant un total de 47 525 chambres, soit une augmentation de 5 % en g.a.

Le *Treasure Island Resort World Hotel*, un nouvel hôtel de 600 chambres, ouvrira ses portes cet été à Macao. Son centre commercial de cinq étages, le plus grand de la péninsule de Macao, sera également inauguré en octobre. Selon Jones Lang LaSalle, le courtier immobilier, plus de 80 % des locaux commerciaux ont déjà été loués, dont le grand magasin Galeries Lafayette parmi les locataires.

Retour au sommaire (<u>ici</u>)

Taïwan

Etat de l'économie taïwanaise : baisse de la production industrielle et amélioration du climat des affaires

Les <u>dernières données</u> publiées par le ministère des affaires économiques font état d'une réduction importante et continue de la production industrielle à Taïwan, avec une baisse de l'indice de production industrielle de 15,73 % en g.a. au mois de mai 2023. Il s'agit du 12^e mois consécutif au terme duquel cet indice a affiché une baisse en glissement annuel. Cela s'explique notamment par la diminution de la production de l'industrie manufacturière (-16 %) qui représente 95 % de la production totale, le secteur des composants électroniques (dont les circuits intégrés et les écrans LCD) ayant connu une baisse de 24 % par rapport à mai 2022. Selon les <u>déclarations du ministère</u>, le niveau de production industrielle de Taïwan devrait s'améliorer dès lors que la demande mondiale pour les produits électroniques et les portables, actuellement minée en partie par le contexte inflationniste, augmentera à nouveau. Le think tank *Taiwan Institute for Economic Research* (TIER) a néanmoins souligné que le climat des affaires était <u>relativement optimiste</u>, faisant part de sondages soulignant une amélioration de la perception du climat des affaires par les entreprises manufacturières tant pour ce mois que pour leurs prévisions au regard des six prochains mois. De plus, <u>l'indice de confiance des consommateurs</u> est également en hausse, par rapport au mois précédent (+2,99 points) ainsi qu'en g. a. (+2,52 points).

Marché du travail : réduction du taux de chômage au mois de mai à un niveau record depuis 20 ans

Atteignant 3,46 % au mois de mai 2023, <u>le taux de chômage a diminué</u> de 0,04 pp par rapport au mois précédent et de 0,22 pp en g. a. Plus précisément, le nombre de personnes employées (11,5 M) a augmenté de 1 000 par rapport au mois d'avril (+0,01 %) et de 136 000 en g. a. (+1,2 %); dans les deux cas, cette évolution se caractérise par une réduction du nombre d'emplois dans l'agriculture (représentant 4 % des employés totaux) mais une augmentation dans les secteurs de l'industrie (35 %) et des services (61 %). Le mois de mai 2023 affiche ainsi le taux de chômage le plus faible à Taïwan au cours de la même période depuis 23 ans (2,78 % en mai 2000). D'après la Direction du budget, des comptes publics et des statistiques (DGBAS), cette évolution du marché du travail est <u>principalement due à</u> la reprise de la demande intérieure et la relance du secteur des services.

Marché de l'immobilier : des réformes pour endiguer la spéculation

Le ministère de l'intérieur de Taïwan <u>a annoncé</u>, à la suite de l'adoption de l'amendement à la loi « *Equalization of Land Rights Act* » en début d'année, l'application de nouvelles mesures, à partir du mois de juillet, afin d'endiguer la spéculation immobilière. La principale réforme en ce sens réside dans <u>l'interdiction</u> de revendre ou de transférer les contrats d'achat de résidences pré-vendues ou nouvellement construites à des tiers sauf exceptions. Etant considéré que cette pratique participe de la spéculation au niveau du marché de l'immobilier, son interdiction vise à contenir la hausse des prix. En outre, de nouvelles aides seront fournies, notamment une subvention allant de 2 000 à 8 000 TWD (environ de 60 à 235 EUR) par mois aux locataires. Le gouvernement entend aussi développer sa politique de logement social, en fournissant une subvention aux promoteurs qui construiront ou rénoveront des logements sociaux ainsi qu'aux locataires qui s'y installeront. Pour mémoire, la Banque centrale a décidé d'introduire de nouvelles mesures de contrôle des crédits bancaires dans le secteur

immobilier lors de sa dernière réunion de politique monétaire de juin (voir les brèves du SER de Pékin du 19 juin *2023*).

Retour au sommaire (ici)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication:

Rédacteurs:

Revu par:

Pour s'abonner:

Jean-Marc Fenet

Thomas Carré, Thibault Alix, Jingxia Yang, Hao Pan, Baptiste Gosson-Brion, Furui Ren, Antoine Moisson, Marie-Pia Lebrun, Louis Ouvry, François Lemal, Julien Boudet, Laureen Calcat, Haowei Hu, Cyril de Mesmay, Li Wei, Philippe Baudry, Florian Surre, Emanuel Malz, Charlotte Lau, Alain Chouan, Odile Huang, Max Chang, Pascal Millard, Jingyu Wang, Maria Girard, Cao Hui, Ani Liu, Pierre Moussy, Camille Fourmeau, Cheng Chen, Pavlo Stergard, Julie Hervé

Axel Demenet

laureen.calcat@dgtresor.gouv.fr